



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32103>

Département(s) de publication : **06, 83**

Annonce n° **24-32103**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CA Riviera Française

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24060055100032

Ville : Menton

Code postal : 06500

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06, 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 2024-10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : CARF

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature ou formulaire DC1. En cas de candidature groupée, il est recommandé de renseigner un seul formulaire DC1. Chaque membre du groupement peut, toutefois, remplir son propre formulaire DC1. Dans ce cas, le dossier de candidature sera alors constitué d'autant de formulaires DC1 que de membres du groupement. Dès lors, il appartiendra à chacun des membres de renseigner, de manière identique, les rubriques qui concernent le groupement dans son ensemble, notamment celle relative à la désignation du mandataire (rubrique G). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en cochant la case de la rubrique « F1 - Interdiction de soumissionner » du formulaire DC1, ils déclarent sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas les interdisant de soumissionner. Un candidat qui fait une fausse déclaration encourt, outre son éviction de la procédure, les peines prévues par l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux ; ? Une déclaration du candidat individuel ou le cas échéant du

membre du groupement (imprimé DC2 ou équivalent). En cas de groupement, ce document doit être produit par chacun des membres. Le dossier de candidature est alors constitué d'autant de formulaires DC2 que de membres du groupement ; ? Le pouvoir habilitant le signataire à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement (extrait KBIS, délégation de signature...). Le ou les personnes physiques ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement sont identifiés dans le rubrique C1 ou formulaire DC2 ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (formulaire DC2) ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : ? Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ? Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, ?La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise, ?Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, ?Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

Critères d'attribution : 40%: prix des prestations 60% valeur technique

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Renouvellement des équipements d'ultrafiltration de l'usine de traitement de l'eau potable du Moulinet

Code CPV principal - Descripteur principal : 45252126

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet les travaux de renouvellement des équipements d'ultrafiltration de l'usine de traitement de l'eau potable du Moulinet.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la CARF

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2024

